



Mairie de Montbolo

2 rue de l'Église

66110 MONTBOLO

04 68 39 09 82

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales

ARRÊTÉ TEMPORAIRE DE POLICE DE LA CIRCULATION

COMMUNE DE MONTBOLO

Département des Pyrénées-Orientales

ARRÊTÉ N° 22/2026

Portant sur la circulation par alternat de la route communale 8 de Montbolo

MME LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTBOLO,

Vu l'arrêté temporaire n°10081/2026, portant règlementation de la circulation sur la RD 618 passant sur la commune de Montbolo ;

Vu le Procès-Verbal de la réunion de la commission départementale de la sécurité routière, section autorisation d'organisation d'épreuves ou compétitions sportives ;

Vu la loi n°83-8 du 07 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état ;

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2213.1 et L2213.6 ;

Considérant la demande en date du 22 juin 2026 par l'association Vallespir Rallye 66, 35 quai Georges Bosch, 66110 Amélie-les-Bains ;

ARRÊTE

Article 1

Le vendredi 26 juin 2026 de 8h à 17h, sur la route communale C 8, à partir de l'embranchement de la D618 pour les essais de l'association Vallespir Rallye 66, la circulation se fera par alternat, pour cause d'essais privés de voitures de course.

Article 2

Toute la mise en place de la sécurité nécessaire (personnel, commissaires de route, panneaux de signalisation, lutte contre les incendies, sécurité des personnes durant les essais) sera assurée par l'association **Vallespir Rallye 66**, qui en assume la pleine responsabilité ;

Article 3

Le présent arrêté sera affiché à la charge des organisateurs, en amont et en aval, de la zone tronçons faisant l'objet de la modification de circulation.

Article 4

Arrêté transmis à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales ;
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Le Commandant du groupement de gendarmerie départementale ;

Fait à Montbolo, le 22 juin 2026

MACABIES Marie-José

Maire de MONTBOLO

